

COMMENT GÉRER LA PLACE INSTITUTIONNELLE DE PRÉSIDENT SORTANT DANS UN DÉBAT D'ENTRE-DEUX TOURS ? REGARDS CROISÉS SUR LES STRATÉGIES ADOPTÉES PAR FRANÇOIS MITTERRAND ET NICOLAS SARKOZY

Vanessa DEPALLENS
Université de Lausanne
vanessa.depallens@unil.ch

Résumé

Cette étude se propose d'observer la gestion de la place institutionnelle de président sortant dans deux débats d'entre-deux tours, le premier opposant F. Mitterrand à J. Chirac (1988) et le second N. Sarkozy à F. Hollande (2012). Elle souhaite mettre en avant les stratégies élaborées par les deux présidents sortants pour tirer parti de cette place non-négociable et s'attribuer un statut d'expert. Lors de ce travail, nous tenterons également de définir si les stratégies mises en place par Mitterrand et Sarkozy se sont avérées payantes ou si au contraire elles ont pu être contrées par l'autre candidat.

Mots-clés : débat d'entre-deux tours, place(s), attaques de faces, identité, polémique

1. Introduction

Cette étude se concentre sur les phénomènes de construction conflictuelle des identités en communication publique tels qu'ils se présentent dans un type de débat télévisé particulier : le duel ou débat d'entre-deux tours. Institué en France depuis 1974 et désormais ritualisé, ce débat permet aux deux finalistes des élections présidentielles de se confronter dans un face-à-face de nature hautement polémique. Pour chaque concurrent, il s'agit de se valoriser auprès d'électeurs tout en discréditant l'autre candidat. La construction d'une image positive de soi, et corrélativement négative de l'autre, est inhérente aux stratégies adoptées par les débattants : chacun tente de montrer sa propre capacité à exercer la fonction présidentielle tout en révélant l'incapacité de l'adversaire à assumer pleinement ce rôle. Faire perdre la face à l'autre, tout en instaurant un rapport de places qui le désavantage, constitue la ligne d'action prioritaire des candidats engagés dans un débat. Il s'agit effectivement de déconstruire la dimension de l'identité de l'adversaire la plus immédiatement accessible – les faces (image de soi et territoire) – afin de la disqualifier aux

yeux du public. En même temps, les différentes attaques de faces produites par les duellistes rendent compte d'un système de places corrélatives qui se négocient au cours de l'interaction. Chaque débattant cherche à incarner des valeurs fondamentales, pour la plupart républicaines, en établissant un rapport de places qui l'avantage. C'est principalement au travers de l'analyse des places subjectives que s'observe la mise en place de stratégies de communication visant à exposer une image de soi positive et une image négative de l'autre. La place d'expert « objectif de la réalité sociale »¹ (vs. non expert ou contre-expert) est un des enjeux majeurs de la négociation du rapport de places subjectives car elle assure un gain de crédibilité à celui qui se l'attribue, en tant qu'orateur digne de foi, mais également en tant que présidentiable, capable d'objectiviser une réalité pour prendre des décisions adéquates. Afin de revendiquer ce statut d'expert, certains débattants ont la possibilité de s'appuyer sur des places institutionnelles qui ne sont pas négociables, notamment la place de président sortant, dans le cas de candidats qui prétendent à un second mandat. Depuis 1974, trois débats d'entre-deux tours ont mis en scène des présidents sortants : en 1981, Valéry Giscard d'Estaing ; en 1988, François Mitterrand et en 2012, Nicolas Sarkozy. Chacun des ces présidents a proposé une stratégie interdépendante du contexte permettant sa prise de parole. Effectivement, la nature de la relation que les duellistes contractent, l'identité préalable de chacun des candidats, les résultats des sondages, la culture politique du moment ou encore la position d'autres partis (ralliement probable) sont autant d'éléments qui peuvent expliquer le choix d'une stratégie adoptée par un débattant. C'est donc en tenant compte des caractéristiques contextuelles propre à chaque duel qu'il est possible de saisir la pertinence de l'utilisation de la place de président sortant lors d'une performance communicationnelle.

¹ P.-O. Dupuy, P. Marchand (2011), « Confrontation et positionnement dans les duels de l'entre-deux tours : une approche lexicométrique », in M. Burger, J. Jaquin, R. Micheli (dir.), *La parole politique en confrontation dans les médias*, Bruxelles, De Boeck, p.146.

2. Corpus et méthode

Afin d'observer les différentes manières possibles de gérer la place de président sortant, nous avons décidé de nous pencher sur deux débats d'entre-deux tours, le premier opposant François Mitterrand à Jacques Chirac en 1988 et le second mettant en scène Nicolas Sarkozy et François Hollande en 2012. Le choix de ne pas tenir compte du duel de 1981, confrontant Valéry Giscard d'Estaing à François Mitterrand, est dû à l'ampleur du matériau en lien avec le sujet, puisque chaque débat dure environ deux heures. Nous avons donc décidé de mettre de côté ce duel, car son traitement aurait imposé de tenir compte d'un autre débat d'entre-deux tours, le précédent (1974), opposant les deux mêmes hommes. Les deux duels retenus constitueront donc notre corpus de base, dans lequel nous sélectionnerons des extraits pertinents pour traiter de notre problématique spécifique, à savoir l'étude de l'utilisation de la place de président sortant dans un débat d'entre-deux tours, convoquée dans le but de s'attribuer un statut d'expert. La construction d'une identité à partir de cette place institutionnelle semble comporter de nombreux avantages – un certain nombre de places subjectives positives y sont attachées (expérimenté, déjà présidentiable, ...) –, mais peut également s'avérer une entreprise périlleuse, donnant l'occasion à l'adversaire d'attaquer le président sur des sujets sensibles, relatifs à son mandat (scandales largement commentés par la presse, mauvaise gestion et échec de certains projets, bilan négatif,...).

Notre approche s'inscrit dans la lignée des théories interactionnistes soulignant l'importance des discours dans la construction des réalités sociales. En s'intéressant à la relation conflictuelle que les acteurs contractent à travers le type de discours étudié, nous tenterons de mettre en avant les stratégies adoptées par les présidents sortants dans la construction de leur identité. Nous nous appuierons principalement sur les concepts de places développés par R. Vion, la notion de place institutionnelle étant comprise comme une place fondée à partir de « positions sociales extérieures et antérieures au déroulement d'une interaction »² et celle de place subjective comme un « rôle langagier »³ que le locuteur cherche à endosser afin de s'attribuer une position haute impliquant corrélativement l'assignation d'une position basse à l'autre. Nous tenterons de définir les liens établis entre ces deux places au travers des stratégies adoptées

² R. Vion (1995), « La gestion pluridimensionnelle du dialogue », *Cahiers de linguistique française* 17, p. 182.

³ Terme emprunté à P. Charaudeau, dans *Ibid.*, p. 185.

par François Mitterrand et Nicolas Sarkozy, lors de chaque duel, en traitant de cinq séquences caractérisées par leur aspect polémique.

3. Analyse des données

Dans cette partie, nous nous proposons d'étudier de plus près les extraits transcrits⁴ de ces deux duels afin de définir l'usage fait de la place institutionnelle de président sortant. L'analyse des séquences sera précédée d'une définition du cadre contextuel spécifique à chaque débat devant nous permettre de mieux saisir les enjeux stratégiques qui s'y jouent.

Nous traiterons dans un premier temps du débat de 1988, autour de trois extraits représentatifs de la ligne d'action adoptée par Mitterrand, relativement cohérente. Dans un second temps, nous nous pencherons sur la stratégie que Sarkozy adopte face à Hollande, en observant deux extraits révélateurs des manières qu'il a de gérer la place de président sortant.

3.1. Le cadre contextuel du débat Mitterrand-Chirac

Le duel de 1988 prend forme dans un contexte politique extraordinaire de cohabitation, Mitterrand ayant dû désigner Chirac Premier ministre, suite à la victoire de la droite aux législatives de mars 1986. Les deux candidats ont donc gouverné côte à côte pendant deux ans avant de se retrouver face-à-face lors de ce débat du 28 avril 1988. Au moment du premier scrutin ayant eu lieu quatre jours avant le duel, Mitterrand devance Chirac d'environ 14 points (34, 1%-19, 9 %)⁵. Si le président du RPR a annoncé sa candidature à la présidence relativement tôt (16 janvier), Mitterrand a attendu le 22 mars pour déclarer la sienne par le biais d'un discours évoquant le risque qu'encourt la France d'être désunie, « si elle est prise en main par des esprits intolérants »⁶. Son entrée tardive en campagne ainsi que la posture qu'il adopte lors de la pré-campagne – il met en avant sa position d'arbitre incombant aux tâches de président (voir art.

⁴ Voir annexes pp. 262-263 et pp. 266-269.

⁵ Cf. tableau des résultats à l'issue de premier tour, en annexe p. 264.

⁶ O. Rouquan, (2007), « La stratégie de communication de François Mitterrand en 1988 », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, sur <http://www.cairn.info/revue-parlements-2007-1-page-121.htm>, consulté le 15 juillet 2012, p. 126.

5 de la Constitution⁷) –, lui permettent d'apparaître comme un homme tempérant⁸. C'est ce que démontre par ailleurs un sondage de l'IPSOS de mars 1988, puisque les deux principales qualités de Mitterrand reconnues par les sondés sont la tolérance ainsi que la maîtrise de soi⁹. Cet ethos préalable, comme nous le verrons, est renforcé lors du duel présidentiel afin notamment de pointer les côtés négatifs de l'identité chiraquienne, principalement l'agressivité qu'on lui attribue¹⁰.

3.1.1. Extrait 1 : établir un rapport de places dissymétrique par la désignation

Lors de ce duel, Mitterrand choisit de désigner son adversaire par sa fonction de Premier ministre afin de mettre en avant son statut hiérarchique supérieur de président de la République. Durant tout le débat, le candidat socialiste s'adressera à son interlocuteur en l'appelant « Monsieur Le Premier ministre ». Chirac optera pour la désignation généralement utilisée lors de ce type de rencontre où les candidats s'interpellent avec des anthroponymes la plupart du temps précédés d'un appellatif du type « monsieur ».

L'usage de cette désignation, référant à une fonction gouvernementale, vise à établir un rapport de places déséquilibré, non plus symétrique comme le genre du débat le présuppose, en opposant un candidat à un autre¹¹. En mentionnant la fonction de Chirac, inférieure à la sienne au niveau du capital symbolique, Mitterrand met en avant la supériorité de son statut institutionnel. Par la suite, toute la stratégie de Mitterrand vise à renforcer ce déséquilibre en proposant une image de président expérimenté, habitué à l'exercice d'une fonction complexe, faisant ainsi de son âge une qualité. Le candidat socialiste va tenter de présenter, corrélativement à son image de présidentiable tempérant et mûri par l'expérience, l'image d'un Chirac impulsif, agressif, peu apte à se faire l'expert objectif d'une réalité qu'il peine à discerner.

⁷ « Le Président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État » sur <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/la-constitution-du-4-octobre-1958/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur.5074.html#titre2>, consulté le 4 août 2012.

⁸ O. Rouquan, *art.cit.*, p. 127.

⁹ Voir résultats du sondage en annexe, p. 265.

¹⁰ Voir résultats des sondages étudiés par O. Rouquan, *Ibid.*, p. 124.

¹¹ Cf. R. Vion (2000), *La communication verbale*, Paris, Hachette, pp. 134-138.

Si cette stratégie de désignation est observable, il semble intéressant de se pencher plus précisément sur un extrait¹² dans lequel Chirac tente de contrer Mitterrand. Les candidats débattent du thème de l'impartialité introduit par le journaliste Ellie Vannier, en s'attaquant mutuellement sur des questions d'accaparement de l'Etat par un parti (socialiste vs. RPR). Afin de conclure cette séquence thématique, Chirac émet un souhait, celui de voir Mitterrand et le parti socialiste prendre exemple sur le RPR, modèle à suivre en matière d'impartialité (l. 4-7). Cet acte directif attaque à la fois le territoire de Mitterrand – il suggère au président sortant et à son parti de modifier un comportement qui n'est pas impartial – et l'image de soi de Mitterrand puisqu'il fait de lui un homme partial. Le candidat socialiste y répond par un acte assertif attaquant l'image de soi de Chirac (l. 8-9) : il n'a pas, durant la période de cohabitation, observé le caractère impartial du Premier ministre (et de son parti). Par la suite, Mitterrand met en avant sa position institutionnelle supérieure par la mention des raisons qui motivent la désignation de Chirac utilisée (« Monsieur le Premier ministre ») : l'adéquation entre ses mots et la réalité (l. 12-14). Avant de conclure, il revient sur la question de l'impartialité, qui, selon son constat, est loin d'être une caractéristique du Premier ministre (l. 14-17). Cette nouvelle attaque de face, par sa nature concessive (l. 14-15), renforce l'image d'un Mitterrand juste, tempéré, sachant reconnaître les éventuelles qualités de son adversaire (qu'il se garde par ailleurs bien de mentionner). Chirac enchaîne en concentrant son propos sur la manière que François Mitterrand a de le désigner. Il rappelle le rapport de places symétriques censé définir la relation contractuelle des deux hommes lors du duel, justifiant la désignation qu'il utilise pour s'adresser à Mitterrand (l. 18-22). Pour y répondre et couper court à l'attaque de Chirac qui souligne le non-respect des conventions manifesté, Mitterrand répond de manière ironique¹³ en réaffirmant sa ligne d'action : « mais vous avez tout à fait raison Monsieur le Premier Ministre » (l. 23). En empêchant Chirac de développer son attaque, Mitterrand signe une performance communicationnelle meilleure que son interlocuteur, si l'on tient compte du fait que les performances

¹² Extrait 1 en annexe, p. 260.

¹³ « L'ironie verbale commune, celle que l'orateur met en œuvre dans un discours public [...] [est] l'art de mettre fin au dialogue. Dans la mesure où le blâme prend l'apparence d'une louange, il interdit toute réplique, et condamne l'interlocuteur au silence. Semblable en cela à la question oratoire, l'ironie rhétorique n'attend aucune réponse. » in P. Schoentjes (2001), *Poétique de l'ironie*, Paris, Seuil, p. 86.

des candidats sont « en grande partie jugée[s] sur leur aptitude à contrer promptement, et de façon parfois cinglante, les propos des adversaires ». ¹⁴

Au cours de cette interaction portant sur la thématique de l'impartialité, Mitterrand a recours à des actes assertifs construits autour de verbes référant à des capacités d'observation (« observer » l. 8, « constater » l. 14) et à la prétention de dire la réalité telle qu'elle est (l. 12-15, lien entre le verbe « appeler » et « être »), ce qui a par ailleurs l'avantage de justifier la désignation utilisée, non conforme aux lois du genre. En s'opposant à un Chirac qui énonce un souhait (acte directif), Mitterrand met en avant une forme de tempérance. Il se fait le témoin objectif d'une réalité sociale qui contraste avec l'image chiraquienne d'un homme d'action voulant ajuster le monde à sa volonté. L'usage d'une concessive (l. 14-15) accentue cette image d'homme tempérant puisque Mitterrand se montre également capable de distinguer des qualités chez son interlocuteur, malgré les enjeux contextuels. Il s'attribue donc une place subjective d'homme tempérant, observateur averti du monde qui l'entoure. Chirac corrélativement, se voit attribuer une place subjective d'homme d'action, soucieux et pressé de changement. Le rappel continu des places institutionnelles ne fait que renforcer l'image que Mitterrand se construit depuis le début de la cohabitation, celle d'un homme sage, capable de discernement, notamment grâce à sa longue expérience dans le domaine politique.

3.1.2. Extrait 2 : prendre à parti les journalistes, un prétexte pour attaquer son adversaire

Dans l'extrait suivant¹⁵, Chirac vient d'introduire diverses thématiques, l'immigration, le chômage, les allocations, la sécurité, dont la mauvaise gestion explique, selon lui, le score élevé de l'extrême droite lors du premier tour. Mitterrand, au lieu de s'engager dans le débat que lui propose son adversaire, se tourne vers les journalistes. Il relève le fait que ces thématiques, si l'on s'en tient au programme proposé en introduction, devraient être traitées plus tard. Plus que du souci de suivre à la lettre les instructions des journalistes, cette constatation vise à attaquer l'image de soi de Chirac. Par l'usage d'un lexique pointant le caractère impétueux et agressif de son adversaire (« tout de suite » l. 14, « parti

¹⁴ G. Martel, O. Turbide (2005), « Argumentation et performance communicationnelle. Le débat politique médiatisé », in M. Burger, G. Martel (dir.), *Argumentation et communication dans les médias*, Québec, Nota Bene, p. 198.

¹⁵ Extrait 2 en annexe pp. 261-262.

à l'assaut » l. 16), Mitterrand renforce l'image chiraquienne d'un homme au tempérament nerveux telle qu'elle est déjà ressentie par une part de l'électorat¹⁶. Par ailleurs, il se construit l'image d'un homme calme, amusé des excès de son adversaire comme en témoigne son sourire et à qui il importe de se faire l'observateur objectif de la réalité (« j'aime voir les choses telles qu'elles sont » l. 17-18). De telles assertions sous-entendent que le tempérament de Chirac influence sa capacité d'objectiviser le monde qui l'entoure, ce qui le pousse à formuler des affirmations fausses. Mitterrand énonce qu'il va par la suite corriger ces « petites erreurs » (l. 19) d'analyse que Chirac a produites. Il tente par ce biais d'introduire un rapport de places subjectives de type expert vs. non expert. Cette stratégie vise bien entendu à décrédibiliser l'ensemble du discours du candidat RPR, incapable de porter un regard juste sur son environnement.

3.1.3. Extrait 3 : s'imposer en négligeant le respect des tours de parole

Dans ce dernier extrait¹⁷, le rapport de places construit par la stratégie de Mitterrand s'observe au travers de nouvelles modalités. Chirac, à qui il reste un peu de temps de parole pour débattre économie et société, tente de déstabiliser son adversaire en abordant la problématique de la privatisation/nationalisation des entreprises. Lors de cette interaction, Chirac pose des questions (l. 9-12, l. 14) à Mitterrand qui y répond plus ou moins brièvement. Après avoir obtenu les réponses qu'il attendait à propos des intentions de Mitterrand, Chirac tente d'attaquer l'image de soi de Mitterrand. Il énonce une question rhétorique (l. 18-20) à laquelle il répond dans le but de dénoncer le manque de dynamisme de son adversaire. Cette attaque n'est pas relevée par Mitterrand qui préfère mettre l'accent sur un autre élément du discours de Chirac pour le contrer. Il demande à Chirac de préciser son propos afin de le décrédibiliser et de révéler l'incohérence de son discours (l. 21, l. 23, l. 25). Par ailleurs, il se permet d'interrompre Chirac pour exiger ces précisions (l. 21). Finalement, Chirac produit une assertion faisant état du coût de la nationalisation des entreprises qui est réfutée par Mitterrand (l. 26-27).

Au cours de cette interaction, la posture qu'adopte Mitterrand, développant ses réponses quand il le souhaite, écrivant tout en répondant, reprenant son

¹⁶ Cf. sondage évoqué à la note 10.

¹⁷ Extrait 3 en annexe pp. 263.

interlocuteur en lui demandant de préciser, se moquant de lui (l. 23 en riant), puis le contredisant, semble contribuer à rendre compte d'un rapport de places dissymétrique. La question du respect des tours de parole, dans cet extrait, est alors primordiale. Chirac en acceptant cette règle conversationnelle marque son respect à l'égard de Mitterrand. Au contraire, les interruptions de Mitterrand demandant des précisions ou réfutant le propos de Chirac, sont le signe d'un manque d'estime à l'égard de son interlocuteur, que le genre du débat, par ailleurs, autorise. Si Chirac tente d'atténuer l'image d'homme agressif qui lui colle à la peau, Mitterrand en profite pour manquer de respect à son adversaire, ce qui lui permet d'accentuer le rapport de places institutionnelles déséquilibré et donner l'impression que les deux hommes n'ont pas les mêmes obligations l'un envers l'autre.

Les trois extraits étudiés font état d'une stratégie mitterrandienne cohérente, qui vise surtout à imposer l'image d'un homme expert, capable d'objectiver son environnement grâce à des qualités de tempérance et une expérience faisant défaut à Chirac. En mettant en lien la place institutionnelle qu'il occupe et les places subjectives qu'il s'octroie, Mitterrand souligne le capital symbolique dont il bénéficie afin de discréditer Chirac, dans un contexte très spécifique de cohabitation.

3.2. Le cadre contextuel du débat Sarkozy-Hollande

Le contexte du débat d'entre deux-tours de 2012 se distingue de celui de 1988 entre autres du fait qu'au moment du duel, le président sortant est devancé par son adversaire dans les sondages d'intentions de vote (28 avril : 47/53 %¹⁸). Ce désavantage est toutefois pondéré par le résultat de l'évolution des intentions de vote, montrant que l'écart entre les deux candidats se réduit au fur et à mesure de l'avancée de la campagne (fin octobre 2011, l'écart était de 22 points). Tout comme Mitterrand, l'entrée en campagne de Sarkozy est tardive puisqu'il attend le 15 février pour déclarer au JT de TF1 : « oui, je suis candidat à l'élection présidentielle ». Hollande, quant à lui, a débuté la phase active de sa campagne le 22 janvier lors d'un meeting au Bourget alors qu'il est candidat officiel à la présidentielle depuis la fin de la primaire PS en octobre 2011.

¹⁸ Sondage de l'IPSOS notant l'évolution des intentions de vote pour ces deux candidats entre novembre 2011 et mai 2012, consulté le 8 août sur <http://www.ipsos.fr/presidentielle-2012/graphes-intentions-de-vote.php?page=t2>.

L'entrée en campagne tardive de Sarkozy peut s'expliquer stratégiquement par la volonté de donner l'image d'un président conscient de ses responsabilités et faisant passer les intérêts de la France avant les siens. Une telle posture vise à contrecarrer l'image d'un président hyperactif, avide de pouvoir, pendant négatif de l'identité d'homme dynamique et ambitieux affichée par Sarkozy depuis ses débuts en politique. En terme d'image, le dynamisme et la stature présidentielle constituent les principales qualités du candidat UMP, comme en rend compte un sondage de l'IPSOS du 26 avril 2012¹⁹. Hollande se construit en contrepartie une image de candidat « normal » afin de mettre en avant le caractère potentiellement excessif de Sarkozy et d'incarner un homme proche des Français et capable de les comprendre²⁰.

3.2.1. Extrait 1 : ethos dit et mise en avant de la place de président sortant

Pour observer la stratégie mise en place par Sarkozy, qui n'est pas toujours évidente à discerner lors du duel, nous nous proposons d'étudier un extrait particulier²¹ dans lequel Sarkozy énonce le président qu'il souhaite être si son mandat est renouvelé. L'analyse d'un tel passage devrait permettre de distinguer les traits saillants à partir desquels le président sortant tente de construire son identité explicitement, non pas en montrant son ethos, mais en le disant²². L'extrait choisi constitue une réponse à la question initiée par la journaliste Laurence Ferrari, demandant aux candidats de décrire le genre de présidence qu'ils souhaitent mener dans le cas de leur élection. Sarkozy est alors invité à s'exprimer le premier. Il commence par évoquer les qualités indispensables d'un président : il doit être responsable (l. 2 et 24), engagé (l. 3) et volontaire (vouloir, l. 4). Ces différentes caractéristiques font référence à son ethos préalable de président dynamique, enclin à agir sur le monde qui l'entoure comme le souligne le leitmotiv de son discours, déclinant à plusieurs reprises et de diverses manières l'adage « quand on veut, on peut » (l. 4-5, l. 18, l. 21).

¹⁹ Voir le résumé du sondage sur <http://www.ipsos.fr/ipsos-public-affairs/actualites/2012-04-26-presidoscopia-vague-9-changeurs-derniere-minute> ainsi que son détail sur <http://www.ipsos.fr/presidentielle-2012/PDF/ImageCandidats.pdf>, consultés le 8 août 2012.

²⁰ Idem.

²¹ Extrait 1 en annexe p. 264.

²² Propos reposant sur l'opposition « ethos dit » / « ethos montré » définie par D. Maingueneau. Généralement, le locuteur ne dit pas ce qu'il est (ethos dit), mais le montre au travers de sa manière de s'exprimer (ethos montré). Cf. « L'ethos, de la rhétorique à l'analyse du discours », sur http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/intro_company.html, consulté le 8 août 2012.

C'est ainsi qu'il cite deux exemples d'hommes politiques ayant failli à leur mission, par manque de volontarisme : Jospin (l. 18) et Mitterrand (l. 20). Volontarisme et dynamisme sont donc deux traits identitaires fortement revendiqués par Sarkozy, qualités qui par ailleurs font défaut aux hommes de gauche, si l'on en croit les exemples choisis par le candidat UMP pour illustrer son propos. Le choix stratégique de ces exemples vise à mettre en avant l'image stéréotypée d'un parti caractérisé par son immobilisme, peu enclin à l'action²³, tout comme l'est son représentant, Hollande. A son image d'homme d'action exceptionnel, Sarkozy oppose l'image d'un Hollande trop « normal », voire « mou »²⁴ et de ce fait inapte à occuper la fonction présidentielle. Il pondère tout de même son propos en faisant état de la complexité du monde et de la difficulté à y effectuer des changements (l. 7-9). Cet aspect soulevé par Sarkozy, bien que relativisant son volontarisme exhibé, sert à la fois à expliquer implicitement certains de ses échecs ainsi qu'à démontrer la nécessité qu'un homme exceptionnel (vs. « normal ») se trouve à la tête du pays, ce que sous-entend l'usage à deux reprises de l'adverbe « extraordinairement » (l. 7-8). Cette stratégie est reprise plus loin pour être redéployée quelque peu différemment (l. 22-30) : Sarkozy témoigne des difficultés qui incombent à la fonction de président, concède cette fois-ci explicitement qu'il n'a pas tout réussi (l. 29) et pour la première fois dans ce monologue, s'appuie sur sa place de président sortant pour s'attribuer le statut d'un candidat expérimenté (l. 25-26). Il tente ainsi de concilier deux caractéristiques identitaires se résumant aux deux mots que lui même emploie pour rendre compte de son quinquennat : « une fonction que j'ai apprise pendant 5 ans et à laquelle j'ai tout donné, de mon *énergie*, de mon *expérience* ». Sarkozy, pour atténuer son image d'homme volontaire et actif, traits identitaires parfois perçus négativement (non consensuel, ambitieux, hyperactif), adopte une posture d'homme « mûri par l'expérience » (l. 25) et capable de reconnaître ses erreurs. Il espère ainsi donner l'image d'un homme raisonnable et déterminé, possédant les qualités nécessaires pour gérer le « moment historique que vit la France » (l. 30). Cet extrait montre que la ligne

²³ L'image d'une gauche inactive, dont les idéaux sont dépassés et inadaptés au fonctionnement du monde actuel, est développée plus abondamment en fin de propos (l. 29-39).

²⁴ Cette image d'Hollande a été largement médiatisée dès les primaires socialistes (Arnaud Montebourg le surnommait déjà « Flanby » dans les couloirs de l'Assemblée depuis longtemps, en référence à la marque de flan française) et sera utilisée par Sarkozy et ses alliés, notamment au travers de surnoms insultants tel que « Babar » (Luc Châtel) ou encore par sa qualification de « candidat mou » (Nathalie Kosciusko-Morizet), lorsqu'il affiche son refus de débattre avec Sarkozy avant le 2 mai.

d'action de Sarkozy inclut la mise en évidence de la place de président sortant pour modérer son image d'hyperprésident. Il produit là un discours relativement sobre et peu agressif, tant au niveau verbal que mimo-gestuel – rarement il fixe son adversaire et préfère se tourner à plusieurs reprises vers les journalistes –, si l'on compare avec les attaques frontales de Hollande, énoncées tout en regardant Sarkozy avec insistance. Pour répondre à la question de L. Ferrari, le candidat socialiste élabore une anaphore dans laquelle le syntagme « moi président de la République » est répété à quinze reprises²⁵ et à chaque fois suivi d'une attaque de l'image de soi de Sarkozy sans équivoque. Si l'un cherche à se montrer tempéré (vs. hyperactif, excité, agressif), l'autre se veut percutant (vs. mou, inactif).

3.2.2. *Extrait 2 : une image d'homme tempérant difficile à co-construire*

La question de Laurence Ferrari, à la base de l'extrait précédent, a incité Hollande à revenir sur la présidence de Sarkozy afin de l'attaquer en dénonçant son manque d'impartialité. Dans cette séquence hautement polémique²⁶, marquée par de nombreux chevauchements de parole, il s'agira d'observer de quelle manière l'ethos dit de Sarkozy, étudié ci-dessus, est également montré dans l'interaction, ce qui semble essentiel pour construire une image de soi cohérente. L'inadéquation entre l'ethos dit et l'ethos montré rend difficile l'adhésion du téléspectateur à la construction identitaire du débattant, qui peut lui apparaître comme factice et mensongère. Au cours de cet extrait, Hollande attaque vivement Sarkozy, qui contre-attaque en posant à son tour des questions afin de renverser le rapport de force (l. 18, l. 39-40, l. 45-47, l. 50-51). Il tente ainsi de faire battre en retraite Hollande selon une stratégie qu'il utilise régulièrement, consistant à répondre à une question par une question²⁷. D'une part, Hollande cherche à construire une image négative de Sarkozy, « partial et partisan », tel qu'il l'énonce dans la finalité de son discours (l. 16 puis l. 72-73), puisque c'est à cette conclusion que ses interrogations répétées mènent. D'autre part, Sarkozy essaie d'atténuer ces attaques en montrant que Hollande lui-même ne s'entoure que de socialistes (l. 1-10) et qu'il a participé à des réunions « partisans » sous Mitterrand (l. 18, l. 39-40, l. 45-47). Afin que Sarkozy tienne

²⁵ Dans la transcription de cet extrait, nous en avons reproduit uniquement trois à titre d'exemple.

²⁶ Extrait 2 en annexe, pp. 267.

²⁷ D. Mayaffre (2012), *Nicolas Sarkozy. Mesure et démesure du discours (2007-2012)*, Paris, Presses de Sciences-Po, pp. 246 et s.

compte de ses questions, Hollande va l'interrompre à plusieurs reprises et produire des attaques de territoire, sommant son adversaire de répondre précisément aux questions posées (actes directifs directs : l. 76-77, indirects : l. 41-42, l. 80). Cette stratégie permet à Hollande de se montrer comme un homme capable de tenir tête à Sarkozy, de lui résister jusqu'à l'agacer, comme en témoignent deux expressions faciales du président sortant, produites suite aux demandes répétées de son adversaire (l. 43 et l. 81)²⁸. Agressif, il n'hésite pas à empêcher son adversaire de développer sa ligne d'action, ce qui permet de donner une image de lui aux antipodes d'un homme mou, peu enclin à réagir. Face à la stratégie agressive de Hollande, Sarkozy tente tout d'abord de renverser le rapport de force en obligeant son adversaire à avouer ses propres entorses au principe démocratique d'impartialité. N'arrivant pas à provoquer un retournement de situation inversant les rôles d'interrogateur/interrogé, de juge/coupable, Sarkozy produit un discours pour réfuter les accusations de Hollande (l. 81-94). Cette longue prise de parole permet à Sarkozy de contredire l'assertion de son adversaire, l'accusant d'avoir mené une présidence partisane. Usant de la question rhétorique de manière anaphorique (« c'est une présidence partisane ? », l. 83, l. 86, l. 88, l. 91-92, l. 94), Sarkozy énumère les personnes de gauche qu'il a nommé à des postes importants lors de sa présidence. Hollande n'hésite alors pas à l'interrompre afin d'attaquer son image de soi et surtout pour mettre un terme à un discours qui est en train de permettre à Sarkozy de redorer son image. Effectivement, contrairement au reste de l'extrait où se dessine un rapport de places subjectives percutant-dépassé, calme-agacé, cette séquence permet à Sarkozy de développer une réponse argumentée contrant les attaques de Hollande. Maître du discours, il se construit l'image d'un homme posé, capable de contre-argumenter efficacement pour prouver qu'on l'accuse injustement. Hollande, afin de couper court au discours de Sarkozy, attaque l'image de soi du président sortant à deux reprises en sous-entendant son manque de respect à l'égard des hommes politiques de gauche qu'il a nommé (l. 95) et en laissant penser que le discours de Sarkozy est mensonger (l. 101-103). Lorsque Sarkozy relève sa première attaque (« merci de votre arrogance », l. 96), il tente d'évincer le propos de Hollande, ainsi que l'image que son adversaire cherche à donner de lui, avant de reprendre son argumentaire. Hollande en profite alors pour réagir à la contre-attaque de

²⁸ Voir les captures d'écran correspondantes, en annexe p. 270.

Sarkozy, faisant implicitement de lui un homme arrogant, en formulant une assertion qui lui permet de s'ériger en expert objectif de la réalité : « non c'est la réalité » (l. 97). Dans cette dernière partie, Hollande tente d'empêcher Sarkozy de développer son propos en l'attaquant et en l'interrompant, afin que le rapport de places subjectives établi au début de l'extrait soit maintenu, ce qui n'a plus été le cas dans la brève séquence que nous venons d'étudier. Effectivement au cours de cette interaction, le rapport de places subjectives semble s'être modifié en faveur de Sarkozy, qui propose l'image d'un homme déterminé à l'instar de celle de Hollande, passif, se cantonnant au rôle d'auditoire.

Au cours de ce long extrait, nous avons donc pu déterminer trois phases, une première (l. 1-81) dessinant un rapport de places subjectives en faveur de Hollande (H-percutant/S-dépassé, H-calme/S-agacé), une seconde (l. 81-94) avantageant Sarkozy (S-déterminé-posé/H-inactif-dépassé) et une dernière phase (l. 95-103) marquant un nouveau rééquilibrage du rapport de places subjectives, encore peu définies. On peut toutefois aisément y observer que Hollande emploie les mêmes armes stratégiques (attaques de l'image de soi et interruptions) auxquelles il a recours dans la première phase de l'extrait et on peut de ce fait imaginer qu'il tente de rétablir le rapport de places qui l'avantageait alors.

L'analyse de cette séquence nous permet de distinguer l'écart entre l'ethos dit de Sarkozy (extrait 1), construit partiellement à partir de sa place de président sortant, et l'ethos montré, co-construit tout au long du duel. Effectivement, la stratégie élaborée et déployée par Hollande empêche Sarkozy d'argumenter tranquillement et de proposer l'image d'un homme « mûri par l'expérience », tempéré et calme. Interrompu et malmené par un adversaire soucieux de prouver qu'il n'est pas « mou », le président sortant est obligé de riposter aux attaques en se montrant un minimum agressif et doit souvent se battre pour avoir la possibilité de s'exprimer.

4. Conclusion

Au cours de ce travail, nous avons pu observer que la gestion de la place institutionnelle s'opère de manière très différente selon le duel étudié, mais également au sein d'un même débat. Si Mitterrand s'appuie stratégiquement sur la place de président sortant pour construire son ethos, Sarkozy ne le fait que

partiellement. La stratégie mitterrandienne semble s'expliquer en partie par le contexte de cohabitation spécifique au débat de 1988. La présidence de Mitterrand ne pouvait être complètement remise en question par Chirac, vu qu'il a gouverné à ses côtés depuis 1986. De ce fait, le Premier ministre n'attaque généralement pas la personnalité de Mitterrand et se contente de dénoncer ses mauvais choix. Il propose une sorte de combat de bilans, en faisant la promotion des valeurs de la droite. Mitterrand, quant à lui, ne se gêne pas d'attaquer l'image de soi de Chirac tout au long du débat, lui laissant le soin de s'occuper des questions de bilan. La proximité des deux hommes permet par ailleurs à Mitterrand de se poser en observateur de premier plan, témoin privilégié de la manière d'être du Premier ministre. D'autre part, l'ethos préalable de chacun des débattants prédispose Mitterrand à revendiquer sa place de président sortant, le confortant aux yeux des téléspectateurs dans ce rôle d'homme tempérant qu'il a su construire. Cela lui permet de s'arroger les places subjectives qui y sont attachées et notamment celle très prisée d'expert.

Sarkozy ne bénéficie pas des mêmes avantages contextuels que Mitterrand pour mettre en avant, de manière aussi évidente, la place de président sortant. S'appuyer sur une telle place l'expose dangereusement à des attaques de son adversaire, cherchant à démontrer l'échec de sa présidence, que le contexte de crise actuel tend à souligner, du moins aux yeux du public. Il choisit alors de revendiquer cette place lors d'un moment spécial du débat où il est d'usage de respecter le principe des tours de parole et se présente comme un homme « mûri par l'expérience » (cf. extrait 1, l. 25). Toutefois, pendant le reste du débat, Sarkozy cesse de s'appuyer sur sa place de président sortant en montrant rarement le visage d'un homme expérimenté, ce qui impliquerait de mobiliser les places subjectives se rattachant à une telle représentation (sage, tempéré, modéré, posé entre autres). Nous pensons que l'ethos préalable des candidats a eu un grand rôle à jouer dans l'incapacité de Sarkozy d'élaborer une telle stratégie. Hollande, en voulant montrer qu'il n'est pas un homme « mou », a obligé Sarkozy à se montrer plus ou moins agressif.

L'étude de ces deux débats d'entre-deux tours permet également de noter une évolution dans la manière de débattre, tolérant aujourd'hui beaucoup plus d'entorses aux règles conversationnelles qu'en 1988. Effectivement, les interruptions, rares, lors du débat opposant Mitterrand à Chirac, sont monnaie courante en 2012. La stratégie de Hollande aurait ainsi été improbable en 1988,

car elle aurait sûrement été perçue comme inconvenante par le public, contribuant à donner de lui une image négative. Dans l'extrait étudié, elle permet au contraire au socialiste de s'attribuer une place subjective valorisée positivement au détriment de Sarkozy.

Au cours de ce travail, nous avons pu observer que les paramètres entrant en ligne de compte dans la co-construction des identités sont nombreux et qu'il n'est pas toujours facile de les discerner. L'ethos préalable ainsi que la relation qu'entretiennent les deux hommes au moment du débat nous semblent toutefois des éléments primordiaux dans l'élaboration de stratégies de communication qui comprennent la gestion de la place de président sortant. Nous pensons également qu'en vue de produire une analyse beaucoup plus pertinente, notamment au sujet des stratégies développées par chacun des débattants, il serait intéressant de traiter de manière approfondie l'entier du corpus, pour plus d'objectivité, ce qu'un tel travail ne permet évidemment pas.

Références bibliographiques

- AMOSSY, Ruth (2010), « La présentation de soi. Ethos et identité verbale », Paris, PUF.
- AMOSSY, Ruth (2011), « Repenser l'argumentation au prisme de la polémique. De l'accord à la coexistence dans le dissensus », *Semen* 31, mis en ligne le 01 avril 2011, sur <http://semen.revues.org/9051>, consulté le 15 avril 2012.
- AMOSSY, Ruth & Marcel BURGER (2011), « Introduction. La polémique médiatisée », *Semen* 31, mis en ligne le 01 avril 2011, sur <http://semen.revues.org/9072>, consulté le 16 avril 2012.
- BURGER, Marcel (2005), « La complexité argumentative d'une séquence de débat politique », in BURGER Marcel, MARTEL Guylaine (dir.), *Argumentation et communication dans les médias*, Québec, Nota Bene, pp. 51-79.
- BURGER, Marcel & Guylaine MARTEL (2005), « Argumentation et communication dans les médias. Introduction », in BURGER Marcel, MARTEL Guylaine (dir.), *Argumentation et communication dans les médias*, Québec, Nota Bene, pp. 7-22.
- CHARAUDEAU, Patrick (2005), « Les médias et l'information. L'impossible transformation du discours », Paris-Bruxelles, DeBoeck.
- DUPUY, Pierre-Olivier & Pascal MARCHAND (2011), « Confrontation et positionnement dans les duels de l'entre-deux tours : une approche lexicométrique », in Marcel BURGER, Jérôme JAQUIN et Raphaël

- MICHELI (dir.), *La parole politique en confrontation dans les médias*, Bruxelles, De Boeck, pp. 129-147.
- GOFFMAN, Erving (1974), « Les rites d'interaction », Paris, Minit.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1980), « La polémique et ses définitions », in KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, Nadine GELAS, Michel LE GERN *et al.* (1980), *Le discours polémique*, PUL, pp. 3-40.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1990), « Les interactions verbales », tome I, Paris, Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1996), « La conversation », Paris, Seuil, pp. 41-88.
- MAINGUENEAU, Dominique (2001), « L'ethos, de la rhétorique à l'analyse du discours », sur http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/intro_company.html, consulté le 8 août 2012.
- MARTEL, Guylaine & Olivier TURBIDE (2005), « Argumentation et performance communicationnelle. Le débat politique médiatisé », in BURGER Marcel, MARTEL Guylaine (dir.), *Argumentation et communication dans les médias*, Québec, Nota Bene, pp. 195-215.
- MAYAFFRE, Damon (2012), « Le discours présidentiel sous la V^e République. Chirac, Mitterrand, Giscard, Pompidou, De Gaulle », Paris, Presses de Sciences-Po.
- MAYAFFRE, Damon (2012), « Nicolas Sarkozy. Mesure et démesure du discours (2007-2012) », Paris, Presses de Sciences-Po.
- RIUTORT, Philippe (2009), « Naissance(s) de la communication politique » et « Transformation de l'espace public, mutations du jeu politique », in *Sociologie de la communication publique*, Paris, La Découverte, pp. 27-53 et pp. 79-101.
- ROUQUAN, Olivier (2007), « La stratégie de communication de François Mitterrand en 1988 », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, pp. 121-137, sur <http://www.cairn.info/revue-parlements-2007-1-page-121.htm>, consulté le 15 juillet 2012.
- VANDERVEKEN, Daniel (1992), « La théorie des actes de discours et l'analyse de la conversation », *Cahiers de linguistique française* 13, pp. 9-61
- VION, Robert (2000), « La communication verbale », Paris, Hachette.
- VION, Robert (1995), « La gestion pluridimensionnelle du dialogue », *Cahiers de linguistique française* 17, pp. 179-204.

Annexes

1. Corpus : duel d'entre-deux tours, 24 avril 1988, archives de l'INA

(intervenants : débattants – François Mitterrand : Mitterrand ou M ; Jacques Chirac : Chirac ou Ch. Journalistes – Michèle Cotta : Cotta ou C ; Ellie Vannier: Vannier).

Extrait 1
(min.) 29.58 - 31.18

- 1 Chirac ne revenons pas sur le passé je suis d'accord avec vous ce sont des procès d'intention ils méritent d'être faits un petit peu pas trop n'en faut je suis d'accord avec vous (.) et voyons l'avenir (*doigts pointé vers le haut*) et bien JE souhaite monsieur Mitterrand que VOUS (.)
- 5 (*main levée avec index et pouce joints*) et VOTRE parti ayez la même conception de l'impartialité de l'État que celle que j'ai TOUJOURS eue et qu'a toujours eue le mouvement auquel j'appartiens
- Mitterrand je vous ai observé pendant deux ans vous me donnez là un bien MAUvais exemple mais je ne vais pas m'engager davantage (*sourire, mains levées*) moi je je vous appelle je ne fais aucune observation particulière sur votre façon de vous exprimer vous en avez le droit (.) moi je continue à vous appeler monsieur le Premier ministre puisque c'est comme cela que je vous ai appelé pendant deux ans et que vous
- 15 l'être eh bien en tant que Premier ministre j'ai constaté que vous aviez et c'est bien juste de le dire de très réelles qualités vous n'avez pas CELLES de l'IMpartialité ni du sens de la justice dans la conduite de l'État
- Chirac permettez-moi juste de vous dire que ce soir (..) je ne suis pas le Premier ministre et vous n'êtes pas le Président de la République (.)
- 20 nous sommes DEUX candidats (.) à égalité et qui se soumettent au jugement (.) des Français (.) le seul qui compte (.) vous me permettez donc de vous appeler monsieur Mitterrand (*sourire*)
- Mitterrand mais vous avez tout à fait raison monsieur le Premier ministre (*avance le haut de son corps pour énoncer le propos puis se recule pour fixer Chirac tête haute*)
- 25

Extrait 2
(min.) 15.56 - 16.47

- 1 Vannier monsieur Mitterrand
Cotta m'sieur Mitterrand c'est à vous
Mitterrand est-ce que nous n'avons pas pris un peu d'avance sur le débat que vous aviez prévu car (C : un pt'it peu) mais c'est car vous m'aviez dit (C : c'est la loi du direct) vous m'aviez dit initialement que vous décomposiez notre entretien entre plusieurs parties et celle-ci qui XX immigration (.) problèmes de société (.) était repoussée à plus tard (.) tandis que certains problèmes économiques et sociaux venaient un peu tôt mais pas maintenant moi j'veux bien répondre tout de suite c'est pas un problème (C : mais) je ne suis pas formaliste
- 5
- 10 Cotta nous avons effectivement prévu de vous proser les problèmes de l'immigration eX les problèmes posés par l'immigration dans la partie société
- Mitterrand oui c'est-à-dire que monsieur le Premier ministre a sorti tout de suite euh non pas tout son sac (.) pas vidé entièrement (.) je ne le pense pas mais X parti à l'assaut (*sourire*) quoi c'est assez dans son tempérament moi j'ai le mien (.) et j'aime bien voir les choses telles qu'elles sont (.) alors d'abord je tiens à dire que se sont glissées
- 15

quelques petites erreurs dans l'analyse de du Premier ministre

Extrait 3

(min.) 68.52 - 69.56

- 1 Vannier une information seulement monsieur Mitterrand dans cette partie économique et sociale qui X est encore devant nous il vous reste trois minutes de temps de parole ce qui est peu pour parler du chômage notamment des problèmes d'emploi si vous voulez bien nous passer-
- 5 ons après l'intervention de monsieur Chirac à ces problèmes monsieur Chirac il vous reste un peu plus de temps mais d'ici deux minutes il vous restera le le même temps que que monsieur Mitterrand pour parler des problèmes de l'emploi (.)
- 10 Chirac une simple question monsieur Mitterrand (..) vous parlez de l'Europe (..) est-ce que vous avez l'intention de poursuivre la politique de privatisation qui est conforme à ce qu'on fait dans toute l'Europe (.) ou non
- Mitterrand non non non sûrement pas
- Chirac alors est-ce que vous avez l'intention de renationaliser
- 15 Mitterrand non (Ch : bon et est-ce que vous pensez) j'ai déjà dit non non parce que je pense qu'on ne peut pas faire un remue-ménage permanent (*écrit en répondant*)
- Chirac bon est-ce que vous pensez qu'il est (.) logique (.) de considérer que il n'y a qu'à rien toucher (.) et que c'est ça qui va nous donner le dynamisme eh bien non monsieur Mitterrand non
- 20 Mitterrand rien à toucher à quoi
- Chirac à la situation actuelle
- Mitterrand mais (*rire*) qu'est-ce que vous voulez dire par là
- Chirac les entreprises nationalisées (M : oui) nous ont coûté très très cher
- 25 Mitterrand combien
- Chirac 140 milliards en 5 ans ce qui a été (M : non) considérable (M : non) le déficit (M : non)

Conventions de transcription: (.) ou (..) ou (2s.) etc. indiquent les pauses plus ou moins longues (avec ou sans indication de durée) ; les soulignements indiquent des chevauchements de paroles ; (XXX) indiquent des paroles inaudibles ; les annotations (*en italique*) informent des réalités non verbales ; les MAJUSCULES indiquent que le locuteur élève la voix ; dans la marge de gauche est indiqué le nom du locuteur ainsi que (la-es première-s lettre-s de son nom) lors de chevauchements de parole ; les numéros dans la marge de gauche renvoient aux lignes de la retranscription du texte.

2. Résultats du premier et du second tour des élections présidentielles de 1988

Résultats du 1er tour : 24 avril 1988

	Suffrages	% des inscrits	% des exprimés
Inscrits	38 128 507	100,0	
Votants	31 027 972	81,4	
Suffrages exprimés	30 406 038	79,7	100,0
Raymond Barre	5 031 849	13,2	16,5
Pierre Boussel	116 823	0,3	0,4
Jacques Chirac	6 063 514	15,9	19,9
Pierre Juquin	639 084	1,7	2,1
Arlette Laguiller	606 017	1,6	2,0
André Lajoinie	2 055 995	5,4	6,8
Jean-Marie Le Pen	4 375 894	11,4	14,4
François Mitterrand	10 367 220	27,2	34,1
Antoine Waechter	1 149 642	3,0	3,8

> Proclamation des résultats du 1er tour par le Conseil constitutionnel (décision du 27 avril 1988)

Résultats du 2nd tour : 8 mai 1988

	Suffrages	% des inscrits	% des exprimés
Inscrits	38 168 869	100,0	
Votants	32 085 071	84,1	
Suffrages exprimés	30 923 249	84,0	100,0
François Mitterrand	16 704 279	43,8	54,0
Jacques Chirac	14 218 970	37,2	46,0

> Proclamation des résultats du 2nd tour par le Conseil constitutionnel (décision du 11 mai 1988)

sur <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/elections-presidentielles-cinquieme-republique/election-1988.shtml>, consulté le 5 août 2012.

3. Résultats d'un sondage de l'IPSOS portant sur l'image de Mitterrand fin mars 1988

Question 6 / SELON VOUS, CHACUN DE CES QUALIFICATIFS S'APPLIQUE-T-IL BIEN(+) OU MAL(-) A F.MITERRAND?

	+	-	NSP
Compétent	6427	9	
Flou	4940	11	
Courageux	6726	7	
Eloigné des préoccupations des gens	3755	8	
Tolérant	6924	7	
Sectaire	3749	14	
(suite)			

Question 7 / SELON VOUS, CHACUN DE CES QUALIFICATIFS S'APPLIQUE-T-IL BIEN(+) OU MAL(-) A F.MITERRAND?

	+	-	NSP
Rassembleur	5238	10	
Trop politicien	4646	8	
Maître de lui-même	8511	4	
Trop âgé	5145	4	

sur <http://www.ipsos.fr/ipsos-public-affairs/sondages/election-presidentielle-88-candidature-mitterrand-et-intentions-vote>, consulté le 4 août 2012.

4. Corpus : duel d'entre-deux tours, 2 mai 2012 , Lci

(intervenants : débattants - Nicolas Sarkozy ou S : Sarkozy ; François Hollande : Hollande ou H. Journalistes - Laurence Ferrari : Ferrari, David Pujadas : Pujadas).

Extrait 1**Part 3 : (min.) 15.35-17.55**

- 1 Sarkozy bon moi je crois qu'le président de la République c'est quelqu'un qui assume ses responsabilités (*regard soutenu à Hollande*) (.) qui doit être profondément engagé (*sourire en direction des journalistes*) qu'il n'a pas le droit de dire qu'il ne peut pas qu'il ne veut pas (*dodeline la tête*) qu'il aurait voulu mais qu'il a pas pu (.) qui doit être en première ligne (*geste de mains pour illustrer son propos*) (.) qui doit conduire un certain nombre de changements extraordinairement (*geste de main pour appuyer le propos*) difficiles dans un monde lui-même EXTRAordinairement (*geste de main pour appuyer le propos*) complexe (*regard aux journalistes + haussement épaules*) dans les cinq années qui viennent j'veux proposer aux Français un nouveau modèle français de croissance (*triple cadrage : journaliste + Sarkozy*) (.) un NOUVEAU modèle français (.) basé sur l'économie du savoir la formation professionnelle (.) des changements à l'école pour que notre école de la République soit une école de l'exigence (*gestes de main suivant le développement du propos*) (.) je pense qu'un président de la République (*haussement d'épaules*) ne peut pas dire comme le disait (.) devant (*geste de main pour appuyer le propos*) le désastre de Villevoorde²⁹ monsieur Jospin (.) on n'y peut rien je pense (*haussement d'épaules*) qu'un président de la République peut pas dire (.) comme le disait François
- 20 Mitterrand dans une émission restée célèbre (.) sur le chômage (*geste de main*) on a tout essayé on y peut rien (*haussement d'épaules, sourire aux journalistes*) j'pense qu'un président de la République c'est quelqu'un surtout (*hochement de tête pour appuyer le propos*) avec le quiquennant (.) qui assume ses responsabilités (.) (*hochement de tête*) qui prend des
- 25 décisions (..) qui est mûri par l'expérience (*geste de main*) (.) des crises qu'il a eu à affronter (*cadrage sur Pujadas*) (.) c'est sans doute la fonction la plus difficile qui soit (*haussement d'épaules*) (.) une fonction que j'ai appris pendant 5 ans à laquelle j'ai tout donné (.) de mon énergie de mon expérience (*lève la main*) où je n'ai pas tout réussi (*lève la main*) (.) et cette
- 30 expérience j'ai considéré qu'au moment HISTorique que vit la France (*geste de mains*) (.) un moment où le monde bouge à une vitesse stupéfiante (*geste de mains*) y a un monde nouveau (*geste de mains*) qui est en train d'arriver alors que le monde ancien (*geste de main*) (*cadrage sur Pujadas*) est en train de part est en train n'a pas encore disparu (.) je pense qu'on ne peut pas
- 35 s'en remettre aux vieilles lunes du passé (*geste de mains*) je pense qu'on ne peut pas être à CONTRE-courant (*geste de mains*) du monde qu'il faut S'INScrire (*geste de mains*) dans le monde PEser sur le monde Essayer d'avoir les idées claires (*geste de mains/se gratte la bouche*) et PORter un projet (*geste de mains*) de très forte ambition (*mouvement d'épaules*)
- 40 Ferrari François Hollande quel président comptez-vous être
Hollande un président qui d'abord respecte les Français (.) (*en fixant Sarkozy*) qui les considère (.) un président qui ne veut pas être président de tout (S : *soupir*) chef de tout et en définitive responsable de rien (.) moi président de la République je n'serai pas le chef de la majorité (.) je n'recevrai pas les

²⁹ Référence à la fermeture de l'usine Renault à Villevoorde lors de l'une de ses restructurations, il y a 15 ans.

45 parlementaires de la majorité à l'Élysée moi président de la République je ne traiterai pas mon Premier ministre de collaborateur moi président de la République je ne participerai pas à des collectes de fond pour mon propre parti (*se met en arrière sur son siège et croise les bras*) (.) dans un hôtel parisien

Extrait 2

Part 3 : (min.) 23.09-27.01

1 Sarkozy monsieur Hollande le CSM a donné son accord pour cet homme (.) d'une intégrité absolument remarquable (.) vous dites que vous serez un homme de rassemblement (*geste de mains*) vous ne cessez de parler au peuple de gauche (.) (*avance la tête vers Hollande*) au parti socialiste (*se tourne vers les journalistes*) (.) vous ne cessez d'être ENTOURÉ par le Parti socialiste par monsieur Mélenchon (.) et par madame Joly (.) (*gestes de mains*) vous êtes un homme qui ne n'allez pas (*balaie de la main*) dans les réunions de parti (.) mais votre état-major (*geste de mains*) de campagne (*dodeline la tête*) n'est composé (H : mais je ne suis pas) QUE (*geste de mains et de tête*)

10 de socialistes

Hollande euh pardon mais je (*s'autodésigne du doigt*) ne suis pas président de la République (*main ouverte en direction de Sarkozy*) est-ce que vous avez reçu comme président de la République les parlementaires de la majorité (S : ah oui) à l'Élysée (.) oui ou non (*ferme la main*)

15 Sarkozy oui bien sûr

Hollande donc vous vous êtes (S : mais parce que) comporté comme un chef de parti (*main ouverte en direction de Sarkozy*)

Sarkozy mais parce que monsieur Mitterrand ne vous recevait pas les

Hollande non jamais (.) (S : Y) jamais.

20 Sarkozy y avait pas le petit- (H : jamais) déjeuner des éléphants (H : non, mais je parle pas) à l'Élysée (*sourire*)

Hollande je n'parle pas des petits-déjeuners (.) (S : alors) (*main ouverte en direction de Sarkozy*) je parle des réunions de (S : monsieur) l'ensemble de la majorité à l'Élysée (.) (S : monsieur Hollande) vous avez tenu des réunions

25 (*doigt pointé vers Sarkozy*) (.) (monsieur Hollande) pour la collecte de fonds (S : monsieur Hollande) à l'hôtel Bristol (S : mon non (*doigt en direction de Hollande*) ou pas

Sarkozy non

Hollande jamais (S : monsieur Hollande non jeXX jamais non) avec monsieur

30 Woerth (S : non) vous n'avez été à (S : non) l'hôtel Bristol (S : non) pour (S : non non non (*hoche la tête*)) pour collecter (S : non non) des fonds (S : non non)

Sarkozy monsieur Hollande (*main dirigée vers Hollande*)

Hollande dites la vérité (*doigt pointé vers Sarkozy*)

35 Sarkozy permettez-m j'vais vous répondre

Hollande oui dites la vérité là-dessus

Sarkozy permettez-moi

Hollande oui

Sarkozy monsieur Hollande (*main avec doigts joints scandant le propos*) vous

40 n'étiez pas convoqué par monsieur François Mi(.)tterrland

- Hollande non mais je mais je vous parle (S : juste un mot) pas de monsieur Mitterrand
(S : *mine d'agacement*) je vous parle de vous
- Sarkozy je vais je vais y répondre.
- Hollande oui
- 45 Sarkozy vous n'étiez pas convoqué par monsieur Mitterrand (*index et pouce joints appuyant le propos*) (.) toutes les semaines pour un petit-déjeuner (H : mais moi non) avec les XXXX du parti socialiste
- Hollande moi (*main s'autodésignant*) je n'étais pXX je n'étais pas un Premier secrétaire
- 50 Sarkozy ah bon ils ne faisaient pas (H : *main rejetée vers Sarkozy et mine d'étonnement*) ils ne petit-déjeunaient pas toutes les semaines
- Hollande mais c'est tout à fait différent d'inviter tous les parlementaires (S : (*main levée vers Hollande*) QUANT aux parlementaires j'ai invité) TOUS les parlementaires (S : j'ai invité TOUS les parlementaires) uniquement de droite (S : *mine agacée*) uniquement de droite plusieurs fois (S : ce n'est)
- 55 vous voulez que je vous donne les dates (S : ce n'est pas) nous les avons (S : ce n'est pas exact)
- Sarkozy j'ai invité TOUS (*lève la main*) les parlementaires de la majorité et de l'opposition (*geste de main*) (H : non) mais au nom de quoi (*mains tournées vers soi*)
- 60 Hollande non vous avez invité à plusieurs reprises les parlementaires (S : XX) de votre parti et
- Sarkozy ce n'est pas exact de mon parti (H : si (*hochement de tête appuyé*) (.) si (*hochement de tête appuyé*)) il y avait les centristes
- 65 Hollande enfin de votre majorité (S : TOUTE la majorité (.) bien sûr) vous vous êtes comporté comme un chef de majorité
- Sarkozy JAmis JAmis monsieur Hollande
- Hollande et vous avez également participé (S : JAmis monsieur Hollande) à des réunions de collectes de fonds à l'hôtel Bristol
- 70 Sarkozy JAmis JAmis (*geste de main, index pouce joints, qui appuie le propos*) je ne me suis prêté à cela XX
- Hollande je le regrette mais c'est ainsi (S : JAmis) vous avez eu une (S : JAmis) présidence PARTisane (S : XX) PARTiale et vous en payez aujourd'hui les conséquences
- 75 Sarkozy monsieur Hollande c'est un mensonge j'ai nommé
- Hollande encore une fois vous utilisez ce mot (S : monsieur Hollande) mais répondez très précisément aux questions que j'ai posées.
- Sarkozy (*lève son pouce pour énumérer*) je vais répondre précisément monsieur Mitterrand avait invité un de ses proches
- 80 Hollande vous me parlez de Mitterrand je vous parle de vous
- Sarkozy monsieur Mit (*mine d'agacement*) monsieur Hollande sur la Cour des comptes j'ai nommé un député socialiste vrai ou pas à la tête de la Cour des comptes c'est une présidence partisane (*lève les sourcils et léger hochement de tête*) (*lève l'index pour continuer l'énumération*) j'ai autorisé la Cour des comptes à contrôler tous les ans les comptes de l'Élysée mes prédécesseurs
- 85 ne l'ont jamais fait c'est une présidence partisane j'ai nommé au Conseil constitutionnel un ancien collaborateur de monsieur Mitterrand monsieur Charasse c'est une présidence partisane (*lève les sourcils et léger hochement de tête*) (*lève le majeur pour continuer l'énumération*) (*lève l'annulaire*)

- 90 *pour continuer l'énumération*) j'ai nommé à la présidence de la SNCF l'ancien directeur de cabinet de madame Aubry c'est une présidence partisane (*lève les sourcils et léger hochement de tête*) j'ai nommé dans les gouvernements aux côtés de monsieur Fillon des personnalités de gauche qui ne me l'ont pas toujours rendu (H : oui) c'est une présidence partisane
- 95 Hollande et ils ont compris quand même comment vous fonctionniez
Sarkozy c'est une merci de votre arrogance mais ça ne me gêne pas
Hollande non c'est la réalité
Sarkozy c'est une présidence partisane j'ai dONNé j'ai dONNé (*geste de main doigts joints*) la présidence de la commission des finances de l'Assemblée nationale
- 100 (...) à
Hollande ce n'est pas vous qui l'avez donnée ce n'est pas vous qui (S : croyez-moi) l'avez donné c'est c'est pas vous qui nommez encore (S : si si) le président de la commission des finances (S : per) de l'Assemblée nationale

Conventions de transcription: (.) ou (..) ou (2s.) etc. indiquent les pauses plus ou moins longues (avec ou sans indication de durée) ; les soulignements indiquent des chevauchements de paroles ; (XXX) indiquent des paroles inaudibles ; les annotations (*en italique*) informent des réalités non verbales ; les MAJUSCULES indiquent que le locuteur élève la voix ; dans la marge de gauche est indiqué le nom du locuteur ainsi que (la-es première-s lettre-s de son nom) lors de chevauchements de parole ; les numéros dans la marge de gauche renvoient aux lignes de la retranscription du texte.

5. Résultats du premier et du second tour des élections présidentielles de 2012

Résultats du premier tour de l'élection présidentielle, 22 avril 2012

- François Hollande (Parti socialiste et Parti radical de gauche) : 28,63 %
- Nicolas Sarkozy (Union pour un mouvement populaire) : 27,18 %
- Marine Le Pen (Front national) : 17,90 %
- Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche) : 11,11 %
- François Bayrou (Mouvement démocrate) : 9,13 %
- Eva Joly (Europe Ecologie Les Verts) : 2,31 %
- Nicolas Dupont-Aignan (Debout la République) : 1,79 %
- Philippe Poutou (Nouveau Parti anticapitaliste) : 1,15 %
- Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière) : 0,56 %
- Jacques Cheminade (Solidarité et progrès) : 0,25 %

Résultats du second tour de l'élection présidentielle, 6 mai 2012

- François Hollande : 51,64 % des votes exprimés
- Nicolas Sarkozy : 48,36 % des votes exprimés

sur <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000522-l-election-presidentielle-francaise-de-2012/les-resultats-de-l-election-presidentielle-des-22-avril-et-6-mai-2012>, consulté le 8 août 2012.

6. Captures d'écran : expressions mimo-gestuelles d'agacement produites par Sarkozy

Part. 3 : (min.) 24.10



Part. 3 : (min.) 25.18

